



## Groupe de travail comité de suivi sur la réforme du lycée

Tout d'abord nous tenions à louer la mise en place de ce comité de suivi qui part d'un bon principe.

Cependant, nous espérons qu'il s'agira d'un véritable comité de suivi car le SNALC ne se positionnera pas du tout en suiviste.

Il fallait en effet réformer le lycée et le baccalauréat au vue des réorientations en fin de première année universitaire. Une spécialisation qui prépare aux véritables attentes du supérieur était louable, mais celle-ci aurait dû permettre à tous les élèves de trouver leur voie d'excellence. Il manque la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire d'une année propédeutique qui permettrait à ceux qui sont en difficulté de remédier à leurs lacunes.

Force est de constater que dans notre académie, la mise en place de cette réforme est un échec, voire un fiasco. Cette réforme fortement libérale accentue l'autonomie attribuée aux établissements, l'iniquité territoriale, la concurrence entre les disciplines, les collèges et les établissements.

Défenseur de l'excellence pour tous, le SNALC déplore cette mise en place de la réforme qui transforme les lycées en entreprises et convertit nos élèves en simple marchandises afin de répondre à des critères de réussite qui ne sont pas forcément la garantie de l'émancipation de nos élèves.

### **Vous trouverez en annexe de ce compte rendu une enquête précise sur la mise en place de la réforme depuis la rentrée sur le plan académique, et les premiers résultats sont alarmants :**

- Cette réforme a engendré une baisse de dotation pour 40 % de nos lycées.
- Pour 62 % des enseignants de lycées, des EDT avec une plus grande amplitude de présence hebdomadaire et des trous quotidiens.
- Une baisse de 53% des demi-journées libérées.
- 28% d'établissements dans lesquels des spécialités sont placées le mercredi après midi générant de facto une concurrence déloyale avec les UNSS.
- 67 % de proviseurs adjoints qui se plaignent d'une surcharge de travail et pour nombre d'entre eux un épuisement professionnel proche du burn out.
- 16 % des spécialités ont plus de 35 élèves par classe.
- Pour 18 % des classes, des équipes éducatives dépassant les 30 professeurs.

- **Si nous prenons les différentes disciplines, certaines se retrouvent dans le chaos quant à l'organisation :**

- En HG : les collègues n'ont pas accès à la banque de données pour préparer au mieux les élèves et les IPR ont donné la consigne de faire des devoirs de 30 min afin de terminer le programme. Le tronc commun a été l'occasion de surcharger systématiquement les classes à plus de 36 élèves. Des classes supplémentaires à cause de la diminution horaire et des programmes en spécialité intenable.
- En ce qui concerne les langues vivantes, elles sont soumises à une grande concurrence entre elles, en 1ère technologique seulement 1h30 pour traiter les 6 axes communs, aucune grille d'évaluation connue, absence totale de banque de données. L'épreuve anticipée d'orale du BAC, composition orale suivie d'une expression écrite est irréalisable en une heure. Les premières épreuves ayant lieu fin janvier, les collègues sont soumis à pression et avancent à l'aveugle. Les programmes sont ambitieux mais trop lourds, de ce fait les collègues et élèves survolent les chapitres.
- En Lettres classiques, pertes horaires et de spécialités.
- En mathématiques, en spécialité de première, il n'y a plus de groupes classes, ce qui est anti-pédagogique, des groupes de spécialité qui peuvent provenir de 10 classes différentes en première, avec des élèves de niveau très différents.
- En philosophie, la disparition de la notion de classe qui pose un souci sur la gestion des élèves et sur les futurs conseils de classe, un grand flou sur les programmes de spécialité et les modalités d'évaluation.
- En physiques-chimie, la présence des professeurs de spécialité aux conseils de classe est un problème sans solution actuellement : des élèves de 7 à 9 classes dans chaque spécialité, en seconde et première générales des groupes à 36-37.
- En SES, une baisse du nombre d'heures et des emplois du temps à rallonge.
- En STI2D, une diminution inquiétante du nombre d'élèves, beaucoup d'élèves qui viennent d'autres établissements et qu'il devient compliqué de retrouver dans les appels et le suivi scolaire, des élèves qui sont en examen sur deux ans et qui ont déjà beaucoup de stress.
- En SVT, une dotation qui ne permet pas partout d'avoir des TP en demi-groupes toutes les semaines, des professeurs de SVT qui ne sont pas PP pour les classes qui ont la spécialité SVT, des élèves qui proviennent de plusieurs classes.
- En STMG globalement moins d'heures et de sections avec des EDT à rallonge.
- En lettres classiques et modernes, une baisse horaire et des EDT à rallonge. L'organisation des programmes et épreuves du bac entraîne une très importante augmentation de la charge de travail.

Voici donc pour les remontées de terrain. Les problématiques sont différentes selon les lycées. Nous attendons donc de l'administration des réponses concrètes et des remontées ministérielles.

Le SNALC participera à tous les comités si seulement ces derniers ont pour objet de permettre aux personnels enseignants et encadrants de travailler dans des conditions sereines et que les élèves puissent en retirer un bénéfice certain.